

Des
Petits Plaisirs

OUI mais
Partagés!



Communiqué de presse. Mai 2014

**UNION NATIONALE
DES PETITS PLAISIRS**

Un peu plus d'un an après sa création, le 22 janvier 2013 à Paris, l'Union Nationale des Petits Plaisirs (UNPP) poursuit son engagement !

Portée par une coalition de gourmands, sous l'égide d'un Président « à croquer » (Émile Bonbek), l'UNPP poursuit l'ambition de rassembler une majorité de citoyens derrière un même combat : le droit aux petits plaisirs.

UN SEUL MOT D'ORDRE :
AMATEURS DE BONBONS ET CONFISERIES,
UNISSONS-NOUS !

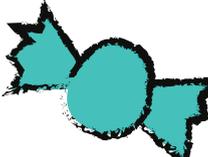
En quête de changement et d'innovation, l'UNPP a décidé cette année d'aller encore plus loin dans l'engagement petits plaisirs...

En 2014, plus que jamais, il ne suffit plus seulement de défendre les petits plaisirs...

Il s'agit désormais de s'engager à les partager !

ADHÉREZ AUX PETITS PLAISIRS...
ET PARTAGEZ DU BONHEUR !

Soutenue par le « Conseil Bonbonstitutionnel », L'UNPP s'est d'ores et déjà dotée d'un programme d'actions tout en douceurs : la « Constitution du Droit aux Petits Plaisirs » (voir en page suivante).



**LE MOT DU PRÉSIDENT,
ÉMILE BONBEK**



Ensemble, faisons un grand « BonBon » en avant !



L'époque n'est plus aux mâchouillages solitaires, aux suçotages individualistes ! Plus que jamais, il est temps de nous rassembler et de nous préparer pour la Journée des Petits Plaisirs version 2014.



Voici venu le temps des hédonismes collectifs, des félicités unitaires, des voluptés solidaires...
Bref : des Petits Plaisirs Partagés !

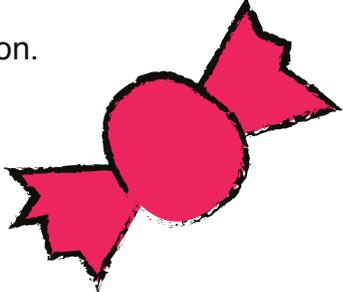
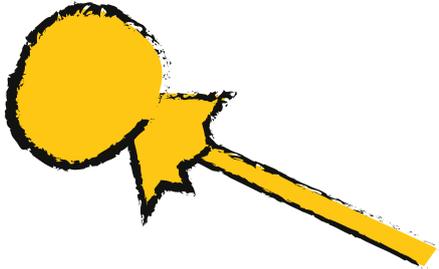
Cette fois, c'est pour de bon !



Ensemble, nous pouvons donner au pays cet élan de gourmandise dont il a besoin pour retrouver le chemin vers l'optimisme et les petits plaisirs du quotidien.

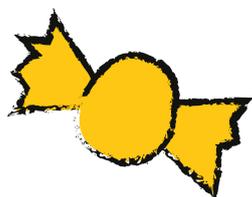
Ensemble, nous saurons retrouver le goût des bonheurs simples de la vie pour convaincre les ultimes « bonbon-sceptiques » du « bonbon-fondé » de notre action.

Ensemble faisons de cette journée une ode aux petits plaisirs de la vie.



LE VENDREDI 3 OCTOBRE 2014,

rejoignez-nous pour une journée de douceur, d'échange et d'engagement avec l'ambition d'élargir le cercle des petits plaisirs.



En quelques gestes simples, la Journée Des Petits Plaisirs offre à chacun l'occasion de recevoir... et de donner. Faites passer le message !

Le plaisir ne s'use que si l'on n'en profite pas !

**À PARIS, LILLE, NANTES,
BORDEAUX, MARSEILLE, LYON,
VENEZ PARTAGER LES PETITS PLAISIRS !**

L'espace d'un jour, de nombreux triporteurs aux couleurs des Petits Plaisirs sillonneront les rues des plus grandes villes de France.

Chaque conducteur de triporteur procèdera à la distribution de bonbons selon un principe simple : les gourmands qui souhaitent profiter de ces petits plaisirs sucrés devront en retour s'engager à rendre le quotidien d'un de leurs proches plus doux...

**PETITS PLAISIRS CONTRE PETITS PLAISIRS...
UN ECHANGE DE « BONBONS » PROCÉDÉS !**

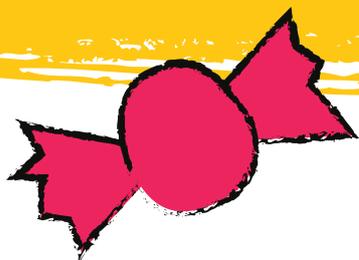
Chaque « Engagement Petit Plaisir » recueilli par les conducteurs de triporteurs sera saisi sur une tablette tactile et envoyé par mail à la personne concernée.

Une sélection des meilleurs « Engagements Petits Plaisirs » sera publiée en temps réel sur les réseaux sociaux.

L'opération « Engagements Petits Plaisirs » sera par ailleurs prolongée pendant un mois sur Facebook afin de permettre à chacun d'adoucir le quotidien de ses proches. Le principe est simple : après s'être engagé sur la page Facebook de l'UNPP, le partisan des Petits Plaisirs aura jusqu'au 3 novembre pour apporter la preuve de la réalisation de son engagement en postant sa photo ou vidéo pour tenter de remporter 500 € en récoltant le plus de « like ».



C'EST LE MOMENT DE FAIRE UN « BONBON » GESTE !



La Constitution Du Droit aux Petits Plaisirs c'est « BonBon » Pour le moral !

Article 1.

Parce que le plaisir est l'un des antidotes à toute morosité, nous garantissons le droit aux petits plaisirs à tous, et à tout moment.



Article 2.

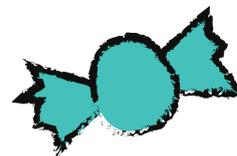
Parce que le plaisir doit être considéré comme un art de vivre, un moment heureux à partager, nous nous engageons à rendre la vie de nos proches plus douce.

Article 3.

Parce que le plaisir est une émotion fragile, nous nous attachons à la préserver et toujours la cultiver.

Article 4.

Parce que la confiserie est une valeur refuge, nous nous engageons à transmettre à nos descendants toutes nos anecdotes les plus délicieuses.



Rejoignez notre camp et suivez nos actions en direct !

<http://www.facebook.com/UnionNationaledesPetitsPlaisirs> et sur [@_petitsplairs](#)

VFC Relations Publics

14, rue Carnot. 92309 Levallois-Perret Cedex. Tél. : 01 47 57 67 77. Fax : 01 47 57 30 03
Contacts : Jessica Novelli - jnovelli@vfc.fr. Charline Séchet - csechet@vfc.fr